

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

---

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 911

présenté par

M. de Courson, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Taupiac et  
Mme Youssouffa

-----

## ARTICLE 8

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« et, en l'absence de schéma de cohérence territoriale, »,

les mots :

« ou ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLU traduit les grandes orientations données par le conseil communautaire ou municipal pour l'avenir du territoire. Sa modification doit être conditionnée à l'accord de ces organes.